



COMITE D'INTERET LOCAL **LA SEYNE OUEST ET SUD**

B.P. 60222 – 83511 LA SEYNE SUR MER Cedex

Permanences du CIL les 1^{ers} et 3^{èmes} lundis de chaque mois de 17h00 à 19h00
Maison Jean Bouvet, N°114 chemin des Moulières à la Croix de Palun.

Adresse courriel : cilaseyneouestetsud@orange.fr ☎ 06.70.88.10.78

Site Internet du CIL : <http://www.cilseyneouestetsud.fr>

La Seyne sur Mer le 14 février 2011

P.V DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUIVIE DE **LA REUNION DE QUARTIER N° 1 (Secteurs 13, 14, 17) TENUE AU** **CLUB HOUSE DES TENNIS DE BARBAN LE 12 FEVRIER 2011**

Référence à rappeler : N°20110214/20-CILLSOS/HBABFPJCB

Présents : Mmes S. ARDOUIN, H. BERENGER, MM. J-C. BARDELLI, A. BISCOS, A. BONNET, J. GATEL, G. MATHIEU, L. GUYOT, J. MEDURI, F. POURCHIER, P. ROUME, A. ROZES.

Excusés : Mme G. ROBBIANO, MM. M. REGNIER, G. TOURRIER, D. VIGLIETTI.

- 9h00, le Président ouvre la séance du C.A.

1 - Nous apprenons l'élection de Mme Marie Annick OBACH-MOREAU au poste de Présidente du CIL des Sablettes et Environs, succédant à M. GHIBAUDO-BROUQUIER nommé quant à lui Président d'honneur. Notre CIL adresse à la nouvelle Présidente toutes ses félicitations ainsi qu'une longue et sereine vie à son prédécesseur après tout le travail qu'il s'est employé à réaliser durant ses vingt cinq années de bénévolat au service de l'intérêt général.

2 - Le collectif des CIL se réunira au foyer Bartolini le 14 février à 17h30 afin de mettre au point les différentes interventions que nous exposerons le lendemain 15 février à M. le Maire au cours de la réunion qui se tiendra dans la salle du Conseil Municipal.

3 - La Commune organisera le vendredi 18 février en salle du Conseil Municipal une réunion publique destinée à informer les citoyens sur les ravages occasionnés par le charançon rouge sur les palmiers. Des conseils et des procédés de lutte contre ce fléau seront ensuite donnés à tous les propriétaires de palmiers.

4 - Les commerçants du C.C de Janas doivent faire face à une grande concurrence du fait de la récente implantation de nouveaux commerces le long de la RD 16. Ils constatent une baisse sensible de leurs chiffres d'affaire.

5 - Nous avons appris que le Carrefour des Quatre Chemins du Mai (dit de Gavet) sera enfin requalifié dans le courant de l'année 2011 ou au plus tard en 2012. La question se pose de savoir quand sera recalibré le chemin de Mauvéou, lequel particulièrement étroit et sinueux, supporte un important trafic et tout particulièrement le passage des engins des Pompiers.

6 - Tour de table : Seules des questions liées au fonctionnement du Bureau sont développées. Elles feront l'objet d'une lettre interne qui circulera dans les infos/diffus.

7 - Revue de presse :

- Le chemin des la Croix de Palun se refait une beauté
- La promenade Charcot mise en sécurité avant l'été
- Avenue Saint Georges : feu vert pour le nouveau sens de circulation
- Le Conseil de Quartier Sud reprend le contact
- Entendu au conseil municipal : des conteneurs bientôt enterrés
- Conseil de quartier Sud : la démocratie participative en marche
- Serge FERAUD : gros bras grand cœur pour la Traversée de l'Espoir
- Six-Fours : CIL Nord : des débats animés

- Stationnement avenue St Georges : le débat tourne à la polémique
- Travaux d'assainissement annoncés plage de Mar Vivo
- A Mar Vivo la station de relevage irrite les riverains

- **Fin de la réunion du C.A**

- **10h30, le Président ouvre la réunion de quartier N° 1 (secteurs 13, 14, 17)**

Il souhaite la bienvenue à :

- Mme **Marianne POTHON** représentante du service GPS
- M. **Marcel Paul MAGAGNOSC** Directeur Général des Services Techniques
- M. **Gilles VINCENT** Conseiller Général du Canton La Seyne Sud

Il déplore cependant l'absence des élus de la commune, ainsi que celle des représentants de la Police Municipale.

Il remercie avec beaucoup de satisfaction la présence d'une trentaine de nos adhérents qui sont venus à notre rencontre. Il leur donne ensuite la parole.

- MM. ZAMIT, PROLAC et MERLIN résidant au N°720 ch. de Bremond qui déplorent la vitesse excessive des automobilistes le long de ce chemin en soulignant leurs difficultés rencontrées à accéder ou à sortir de leur chemin. Ils souhaitent vivement la pose de systèmes de ralentisseurs. Mme ANNOT se joint à eux pour demander également la pose de ralentisseurs aux abords des arrêts bus du lotissement l'Ensoleillé.

M. ZAMIT évoque l'état d'abandon du terrain GINOUX qui n'est plus débroussaillé depuis bien longtemps.

Réponse de M. MAGAGNOSC : La décision d'implanter des ralentisseurs incombe aux élus (absents ce jour !) Le débroussaillage du terrain GINOUX incombe au propriétaire ; il recommande de contacter le PSPR afin que ce service rappelle au propriétaire les devoirs de mise en sécurité de son bien.

- M. JOUAN, 2110 route de la Seyne à Bastian souhaite des informations sur le devenir de l'EPAD de Mauvéou.

M. MAGAGNOSC informe que la partie publique restant à réaliser à ce jour ne sera pas programmée avant trois ans. Le budget nécessaire représente une somme de un million d'euros. La construction passe par une procédure compliquée dans laquelle entre en compte le nombre de lits à négocier (?).

Le Président tient à préciser que le complexe d'habitations nouvellement construit sur ce site destiné aux personnes âgées, comme le prévoyait le projet initial, est en réalité une opération de spéculation immobilière. Il y a eu tromperie ! De plus, cette résidence est équipée d'une piscine et l'usage nocturne par des résidents jeunes et en location occasionne de très fortes nuisances sonores dont sont victimes les riverains. Il souhaite fortement que la commune ait un droit de regard sur les personnes habitant cette résidence comme elle s'y était engagée au moment de la signature du permis de construire.

- Le Président rappelle la demande souvent exprimée de reposer les plaques de baptême aux entrées du chemin de Carrière.

M. MAGAGNOSC explique qu'une opération de rajeunissement de toutes les plaques de baptême est en cours de réalisation sur l'ensemble de la commune, et qu'elle prendra un certain temps ; malgré tout, des opérations urgentes sont programmées et en particulier les plaques de « Carrière »

- M. TURCO, chemin de Donicarde demande à connaître la norme pour la pose des plaques de baptême, car les employés de la commune ont implanté la plaque de Donicarde sur un potelet existant sur sa propriété, mais celle-ci n'est pas visible de la route !!!

- Mme ANNOT, chemin la Seyne à Bastian souhaite que les piétons soient mieux sécurisés lors de leurs déplacements en particulier dans le carrefour des quatre chemins du Mai. La

vitesse des automobiles n'est pas pour la rassurer. Egalement, elle souhaite connaître la date de réalisation des travaux de requalification de ce carrefour. (Voir plus haut)

Même demande de la part de M. MERLIN.

Le Président souhaite que la commune organise une réunion publique destinée à informer les usagers de ce futur carrefour, comme elle l'a fait pour le carrefour Kennedy.

M. MAGAGNOSC nous informe que ces travaux seront financés à part égale entre la Commune et TPM.

M. Gilles VINCENT, Conseiller Général du Canton, s'inquiète du grand nombre de voies communales rétrocédées à TPM. Leur entretien représente un budget important difficilement supportable. Les subventions du département ayant fortement diminuées, les priorités sont données aux équipements sinistrés lors des inondations de juin 2010. Il pense que la transversale Nord/Sud devrait être traitée en premier. Pour élargir les voies il est impératif de préempter bons nombres de parcelles sur les propriétés riveraines, ce qui représente un coût énorme. Actuellement tous les programmes sont repoussés d'un à deux ans.

- Mme SALVAT, 860 chemin d'Artaud à Pignet signale que les riverains se plaignent des exactions commises par de nombreux ados circulant à scooter et cyclos, tard la nuit, provoquant de fortes nuisances sonores n'hésitant pas, de plus, à détériorer certaines installations privées. Elle demande des interventions plus fréquentes de la police afin de faire cesser ces nuisances. *Pas de fonctionnaire de police à la réunion, pas de réponse !*

- Mme NUN, 134 chemin de Selon constate que le miroir implanté au bas de ce chemin est très mal orienté ; elle demande une intervention des services de la voirie pour remettre ce miroir dans un axe plus rationnel (il est impératif qu'il soit opérationnel). Elle demande que les limitations de la vitesse soient respectées par tous les usagers.

- M. KIMMERLING, 380 chemin des Restanques constate la présence systématique de véhicules en stationnement dans la courbe du chemin des Quatre Moulins rendant très délicates et dangereuses les manœuvres pour accéder à son domicile. De plus le bus N° 87 rencontre des difficultés à circuler. Des rondes de police plus fréquentes pourraient dissuader les contrevenants de stationner dans cette courbe sans visibilité.

Par ailleurs il demande à quelle époque les travaux de réalisation du bassin de rétention prévu sur le terrain SCARONNE devenu municipal en bordure du chemin des quatre Moulins pourront-ils être entrepris.

M. MAGAGNOSC nous informe qu'une étude sur tout le système hydrologique de la commune, intitulée « Schéma Directeur Pluvial », est en cours et précisera le devenir de tous les bassins de rétention en fonction des bassins versants et autres exutoires.

Question de M. POURCHIER : quelle solution pourrait-t-on adopter pour réduire les quantités d'eau de pluie versées dans les collecteurs d'assainissement lors des fortes averses, ces grandes quantités doivent par la suite être traitées par l'usine Amphitria.

M. VINCENT, Président de la Commission Assainissement de TPM, nous rappelle que des tests de fumée dans les réseaux devraient permettre de détecter les fuites (ou entrées d'eau) dans les canalisations d'assainissement. Mais ces tests sont assez difficiles à réaliser. A ce jour, certains ont été effectués dans des lieux réputés prioritaires. Beaucoup de nos canalisations sont vétustes et méritent un rajeunissement. Chaque commune devra réaliser les tests à la fumée (détectant les branchements illicites) d'ici deux ans.

- M. SULBLÉ, lotissement Julien 633 chemin de Donicarde signale que le Service Incendie lui fait obligation de remplacer la borne à incendie aux frais des résidents du lotissement. Ils ne sont pas d'accord pour financer le remplacement, car cette borne est utilisée par ce service pour tous autres lieux.

M. MAGAGNOSC rappelle que depuis quelques années le Service Incendie a été départementalisé et donc que la commune n'a plus de regard sur ces installations.

M. GUYOT du lotissement « Le Coteau » RD 216 se trouve dans la même situation et devra remplacer la borne du lotissement, coût de l'opération : 3.000 euros.

- Le Président reprend la parole et évoque la nécessité de busser le caniveau situé rive ouest au bas du chemin Isnard.

M. MAGAGNOSC : Les travaux sont programmés pour 2011.

Chemin d'Artaud à Pignet, les poteaux France -Télécom viennent d'être enfin déposés. Nous attendons la réhabilitation de la chaussée qui a particulièrement souffert au cours des épisodes de fortes pluies. La chaussée sera également refaite en 2011.

- M. MENO, 1379 chemin des Quatre Moulins, demande que l'intersection de ce chemin avec celui de Bremond, formant ainsi un carrefour, soit aménagé et sécurisé.

M. MAGAGNOSC : Les travaux ne sont pas programmés pour 2011. Une étude est nécessaire avant de réaménager ce carrefour. Par ailleurs la plaque indiquant la reprise du chemin des Quatre Moulins à la suite du chemin des Taillis est achevée et sera installée sous peu.

- Le Président demande à quelle date sera enfin réalisé le recalibrage du chemin de Donicarde à sa sortie sur le chemin des Quatre Moulins ?

M. MAGAGNOSC : Toujours le problème de financement provoqué par la catastrophe de Draguignan. Il nous informe que lorsque TPM entreprend une réhabilitation de voie, celle-ci doit être réalisée de son début jusqu'à la fin, d'où un coût particulièrement élevé. *M. MAGAGNOSC* nous informe que la commune analyse, en concertation avec TPM, la possibilité de réaliser les travaux de mise en sécurité de certaines voies (y compris Donicarde) et de se faire rembourser le montant de ces travaux par TPM. Il y a de l'espoir !!

M. G. VINCENT propose d'organiser une réunion de concertation entre les différents intervenants Commune, TPM et notre CIL, afin d'évoquer la suite qui pourrait être donnée à ces propositions.

- M. GUYOT évoque la dangerosité le long du chemin départemental 216 sur lequel la vitesse est excessive, il demande que soient installés des systèmes de ralentissement ou tout au moins des panneaux de limitation. Il semble que cette voie soit oubliée de tous ! Est ce que la commune pourrait faire rapprocher les deux panneaux indiquant les limites des deux communes afin de faire disparaître le no man's land ?

- **12h00, le Président clôt la séance et invite les participants à un pot de l'amitié.**

**PROCHAINE REUNION DU BUREAU LE SAMEDI 12 MARS 2011
AU « RESTAURANT DU RIVAGE » A FABREGAS A 9H30**

La Secrétaire Générale , les Secrétares de séance:

Hélène BERENGER, Adrien BISCOS, Francis POURCHIER

Le Président du CILLSOS :

Jean-Claude BARDELLI

Copies :

M. le Maire de la Seyne sur Mer

Mesdames et Messieurs les Adjointes et Conseillers aux bons soins de M. le Maire

M. le Conseiller Général du Canton la Seyne Nord

M. le Conseiller Général du Canton la Seyne Sud-Saint Mandrier

M. TIRION responsable du service GPS

M. le Directeur des Services Techniques, Mairie Annexe

M. le Commissaire CHAUTRAND, Police Nationale

M. le Directeur de la Police municipale

M. Serge FERAUD, Police municipale, Référent aux CILs

Mme OBINO, Police municipale, service Prévention des Risques

MM. les directeurs des agences Var Matin et la Marseillaise de la Seyne

M. DECHIFRE correspondant de Var Matin

Lotissements adhérents (20 + 4 correspondants de secteurs)

Membres du C.A (18) - Info/diffus 1- 2- 3- 4 - Archives CILLSOS 2011